

CONSEIL DE QUARTIER DU 8 NOVEMBRE 2016

L'OLY / LA GLACIERE

(Centre social Aimé Césaire)

Ouverture de la séance par M. le Président du Conseil de Quartier à 20h30 :

Moïse KNAFO

Conseiller Municipal délégué en charge des nouvelles technologies et de la fibre optique

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec deux thèmes communs à tous les quartiers et un ou deux thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER :

Secrétaire de séance : Mme Danila WERNER

1/ Thèmes communs :

- Le civisme, une valeur que la Ville souhaite promouvoir
- Le Conseil municipal des enfants

2/ Questions diverses

LE CIVISME, UNE VALEUR QUE LA VILLE SOUHAITE PROMOUVOIR :

Les conséquences des incivilités

- **55 tonnes** de dépôts sauvages collectés chaque mois
- En février dernier, lors de l'opération de nettoyage de la RN 6 réalisée par des citoyens : **7,5 tonnes de déchets** collectés sur 5,5 km
- Désagréments liés aux dépôts, tags et dégradations en tous genres

Le coût des incivilités en 2015

- Ramassage des papiers et déchets divers dans les espaces publics : 830 000 €
- Ramassage des dépôts sauvages : 338 000 €
- Enlèvement des voitures ventouses : 18 300 €
- Surveillance et verbalisation : 44 000 €

TOTAL : 1,2 million € pour la Ville

- *N.B.* : Le ramassage des dépôts sauvages en Forêt de Sénart coûte également chaque année **100 000 €** à l'ONF

Les actions entreprises par la Ville

1. Nettoyage des rues 7 jours sur 7
2. Présence renforcée d'agents sur le terrain
3. Campagne de promotion du civisme
4. Mise en place du CME (Conseil Municipal des Enfants) qui va travailler aussi sur le thème du civisme

Zoom sur la campagne en faveur du civisme

- **Affichage « choc »** pour appeler l'attention
- **Nouvelle opération de ramassage** des déchets sur la RN6 le 27 novembre 2016
- **Création d'un poste de médiateur du tri** à l'Oly, en lien avec le centre Aimé Césaire (début 2017)
- **Création de bornes d'apport volontaire** au parking Foch Ouest
- **Vidéo-verbalisation** des contrevenants (tolérance zéro)
- **Projet de création d'un éco-centre sur Montgeron**

Les bons réflexes

1. **Signaler** tout désordre sur la voie publique (éclairage défectueux, végétation débordante, dégradation, etc.) à la police de l'environnement :
police.environnement@montgeron.fr
ou
01.69.40.22.00
2. **Trier, recycler et déposer** à la déchèterie de Vigneux ou à la ressourcerie située au 46 avenue Jean Jaurès
3. Pour les **encombrants**, en plus des deux collectes annuelles, possibilité de **prendre rendez-vous** avec le prestataire de l'agglomération pour un enlèvement à domicile : 0 800 97 98 00

Conclusion

Au-delà du coût pour la Ville, le civisme est un enjeu de cohésion et de respect :

- Respect des habitants
- Respect du cadre de vie
- Respect de l'environnement.

⇒ **L'espace public est un lieu qui appartient à chacun**

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

A l'origine de cette initiative, une conviction : L'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté est fondamental dans l'éducation des enfants.

Présentation

- **L'objectif éducatif est de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge, qui passe notamment par :**
 - ✓ La familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections),
 - ✓ Une gestion de projets par les enfants eux-mêmes, accompagnés par l'ensemble de la communauté éducative et des élus adultes.

Fonctionnement

- Le CME est composé de 35 enfants élus dans les classes de CM1/CM2 de la ville. Le nombre d'élus est proportionnel à l'effectif de ces classes.
- Toute l'année, les élus se réuniront en commissions (dont les thématiques seront préalablement définies avec eux), accompagnés d'un intervenant du service Enfance – Education, afin de proposer différents projets, à l'instar du nettoyage des abords de la Forêt de Sénart et d'y participer.

- Les élus du CME s'engagent à représenter leurs camarades, leur école, leur quartier, et les tenir informés de leurs actions.

QUESTIONS DIVERSES

La place de l'Oly sert souvent de dépotoir. Qu'est-ce que la ville compte faire pour y remédier ?

Depuis trois semaines, un passage de collecte supplémentaire des bornes d'apport volontaire à cet endroit est programmé le mercredi, en plus des lundi et vendredi. Le problème reste le fonctionnement de ces bornes dans lesquelles les habitants mettent parfois des sacs trop volumineux, ce qui les bloquent. Du coup, même lorsque les containers ne sont pas pleins, des personnes déposent leurs sacs à côté, ce qui crée un dépôt sauvage que d'autres personnes viennent abonder.

Outre l'éducation, le seul moyen de lutter efficacement contre ces comportements reste les caméras de vidéoprotection. Elles permettent d'identifier les plaques d'immatriculation et de verbaliser les contrevenants. La Police Municipale analyse les détritiques abandonnés pour essayer de retrouver des adresses et procéder à des identifications.

La Ville demandera prochainement à la Communauté d'agglomération d'associer le conseil citoyen afin que les containers à ordures qui ont été placés au centre de la place soient déplacés. Par ailleurs, la création de deux postes d'ambassadeurs du tri est prévue pour septembre 2017. Le financement sera assumé à 50 % par la Communauté d'agglomération et à 50 % par Batigère.

La Ville va également revoir avec Batigère pour faire passer la fréquence de passages pour les encombrants d'une fois tous les 15 jours à une fois par semaine.

Enfin, la Ville travaille avec le SIREDOM pour doubler le nombre de bornes enterrées sur Montgeron. Pour cela, il faut d'abord déterminer les lieux (la distance entre les habitations et les bornes ne doit pas être supérieure à 20 mètres) et étudier les terrains afin que leur implantation ne touche pas les réseaux. Une étude de faisabilité est en cours. La Ville associera le conseil citoyen sur la détermination de ces emplacements.

L'ouverture de l'épicerie située au rond-point de la Glacière jusqu'à 4h du matin pose problème, notamment avec la présence continue de bouteilles et canettes sur le trottoir. Par ailleurs, du trafic en tout genre s'y déroule. Pourquoi la ville a-t-elle autorisé son installation ?

La Police Municipale va procéder à des rondes régulières et des verbalisations concernant l'ouverture tardive non autorisée, la consommation d'alcool et de drogue. La règle de la liberté du commerce et de l'industrie nous empêche de nous opposer à l'ouverture d'un commerce, et lorsqu'un accord est donné au niveau des seules prescriptions d'urbanisme, après rencontre avec les futurs propriétaires du commerce, il arrive malheureusement que ce qui était présenté dans le dossier ne soit pas ce qui est développé sur le terrain. En tout état de cause, les Conseils de quartier permettent de signaler ce type de problèmes afin que la Ville puisse intervenir dans un cadre légal.

Allée des Tulipes, les voitures tournent, stationnent et laissent des déchets. Des concentrations se font au niveau du Moulin les soirs. Enfin le sens interdit mis en place sur les 30 mètres est toujours en place malgré la décision lors du dernier Conseil de quartier de le retirer.

Ce stop aurait dû être supprimé. Il le sera dans la semaine.

Concernant l'allée des Tulipes, la Police Municipale interviendra pour faire cesser ces nuisances.

Rue du Commandant Boucher, tous les matins se pose le problème de sortie pour les habitants des deux résidences de cette rue car entre 8h10 et 8h40 l'interdiction de stationnement sur la partie gauche du trottoir n'est jamais respectée. Serait-il possible d'installer des potelets pour matérialiser cette interdiction de stationnement ?

Cette problématique du stationnement est la même sur toutes les écoles. Elle a été accentuée avec le plan Vigipirate qui nous contraint à la pose de barrières. Depuis la rentrée, une patrouille de deux policiers municipaux tourne toute une semaine sur une école pour tenter de faire changer les habitudes. Malheureusement le problème relève ici d'une indiscipline manifeste de certains parents d'élèves, malgré le courrier adressé par Mme le Maire appelant leur attention sur les bonnes attitudes à adopter. Si la largeur du trottoir le permet, les potelets seront posés. Certaines personnes présentes demandent également la mise en sens unique de la rue. Un sondage sera adressé aux riverains avant toute prise de décision.

Les enfants de l'école Hélène Boucher se rendent souvent seuls à l'établissement, le plus grand accompagnant les plus petits. La pose d'une barrière (comme celle existant à Jean Moulin) permettrait de les mettre en sécurité pour qu'ils ne risquent plus de se retrouver sur la route lorsqu'ils s'amuse par exemple. Se pose aussi un problème de circulation. En effet, avec les barrières Vigipirate, les voitures stationnent sur la voie empêchant la circulation des bus et tout cela crée des embouteillages monstres.

Il n'est pas possible de poser des barrières partout et elles ne se justifient pas à cet endroit. Il appartient en effet aux parents de prendre en charge leurs enfants en bas âge. Toute la première partie des barrières du plan Vigipirate va être scellée au sol, ce qui permettra de sécuriser les lieux pour les enfants. Afin de régler le problème de stationnement des bus, la Ville prévoit d'utiliser des places de stationnement actuellement contraintes par les barrières Vigipirate. Ces dernières seraient mises en retrait, mais toujours présentes, afin de permettre une zone de stationnement bus.

Au sein de la prairie de l'Oly, les coussins berlinois ne servent à rien car ils ne se trouvent que sur une partie de la route. Ne serait-il pas possible de refaire des dos d'âne sur les deux voies afin d'éviter les contournements des coussins berlinois ?

Cette transformation est en cours de chiffrage pour être inscrite au budget.

Des travaux sont en cours rue des Saules au niveau du puits de géothermie. De quoi s'agit-il ?

Il y avait une fuite sur un tube de canalisation lors de l'entretien du site. Tout a été réparé.

Le souhait de Nicolas DUPONT-AIGNAN de faire payer la dette de l'ex CAVY aux communes de l'ex CASVS va-t-elle entraîner une augmentation de la taxe d'habitation ?

La fusion des agglomérations oblige effectivement à une fusion des dettes et de la fiscalité. Mais l'Etat permet de se mettre d'accord sur des attributions de compensation. Aujourd'hui, l'ex CASVS refuse le projet proposé, car il lèse les habitants de notre territoire. Des négociations sont donc encore en cours pour parvenir à une solution de compromis acceptable par tous.

Où en est-on de la fibre ?

Entre 2014 et 2016, 20 points de mutualisation ont été installés sur la ville. En début d'année, une convention a été signée pour pouvoir installer la fibre en aérien, via les poteaux électriques. SFR indique tenir ses engagements pour fin 2017. Actuellement, une étude est en cours par ERDF et SFR sur les poteaux pour savoir s'ils peuvent être porteurs ou non de la fibre. Enfin, seuls deux opérateurs sont

actifs sur la Ville : SFR et Orange. Lorsqu'un bâtiment est raccordé, il faut compter 3 mois pour être éligible et pouvoir alors contacter l'opérateur de son choix. Une réunion publique sur ce seul sujet est prévue à l'Astral le 25 janvier prochain à 20h00.

Changement d'appellation de zone pour l'école Hélène Boucher. Son caractère d'école prioritaire devrait disparaître. Qu'en est-il ?

La Ville a fait une demande officielle de demande de maintien de l'AEP (Attention Educative Prioritaire) pour cette école le 27 octobre dernier auprès des services de l'Education Nationale. En effet cette classification nationale est valable 3 ans et arrive à échéance en juin 2017. L'incidence d'une déclassification porterait le nombre d'élèves par classe à 30 au lieu de 25 actuellement, avec la suppression du poste de l'enseignant ayant en charge les enfants en difficultés. Nous n'avons eu pour le moment qu'une réponse d'attente.

Les trafiquants à l'Oly ne se cachent plus. Les habitants ont l'impression d'être oubliés.

Il y a de plus en plus de consommation de drogue chez les jeunes, notamment les lycéens, ce qui génère une explosion du trafic. Cela crée de la délinquance. Nous nous sommes attaqués à ce problème sur le quartier de la Forêt, en lien étroit avec la population et la police nationale, ce qui a donné des résultats probants. A la différence de la Forêt, la population s'implique moins à l'Oly, peut-être par peur des représailles, et les résultats ne sont pas au même niveau.